

Département de géographie, urbanisme et environnement  
*Maîtrise en Environnement (Évaluation environnementale)*  
Programme de stage

---

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Qu'est-ce qu'un stage?**

- Il s'agit d'un cours de 18 crédits – ENVS 696 – composé d'un stage en milieu professionnel. Cette expérience permet de mettre en pratique les apprentissages enseignés en classe.

Selon l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC): un stage doit représenter au moins quatre mois de travail supervisé, pertinent et à temps plein.

### **Où se déroulent les stages?**

- La plupart s'effectuent à Ottawa. Les stages en *Environmental Assessment* (évaluation environnementale) sont offerts par les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal), ainsi que par de nombreuses agences internationales (ONU, ALENA, UE), organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) et sociétés privées.

### **Qui s'occupe de trouver les stages?**

- Nous incitons les étudiants à mener leurs propres recherches. Une fois qu'ils ont trouvé un stage conforme aux exigences du programme et obtenu une offre de l'employeur, ils doivent la transmettre à la coordonnatrice de stages.

### **Qui recrute?**

- Voici quelques-uns des nombreux employeurs qui ont déjà offert des stages à nos étudiants au cours des quatre dernières années :

Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Bureau du vérificateur général du Canada  
Transport Canada  
Commission de coopération environnementale de l'ALENA  
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB)  
Commission de la Capitale Nationale  
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Ontario)

Environnement Canada  
Québecor Média  
Bombardier Aérospatial  
D & G Enviro-Group Inc.  
Ericsson Canada  
Pollution Probe, Foundation David Suzuki

**Et plus encore...**

### **Les stagiaires sont-ils rémunérés?**

- Idéalement oui, à l'exception de ceux qui travaillent pour des organisations sans but lucratif (OSBL) ou non gouvernementale (ONG).

### **Dois-je payer des frais coop pour participer au programme?**

- À la différence des autres universités offrant des programmes semblables, nous **ne facturons pas** de frais coop.

### **Faut-il être citoyen canadien pour participer au programme?**

- Les stages au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux que nous affichons sont par définition réservés aux citoyens canadiens ou (dans certains cas) aux résidents permanents. Les étudiants internationaux sont admissibles à des stages dans des organisations internationales

gouvernementales (OIG), des ONG ou des entreprises privées. Ils sont également admissibles à des stages dans leur pays d'origine.

### ***Est-il possible d'effectuer un stage à l'étranger?***

- Les étudiants qui désirent acquérir une expérience de travail internationale doivent en parler avec la coordonnatrice des stages au début du programme et entreprendre leurs propres recherches le plus tôt possible. Il est important de souligner que le processus de demande se déroule habituellement le trimestre précédant le début du stage, ce qui laisse peu de temps à l'employeur et à l'étudiant pour organiser un stage outre-mer.

### ***Puis-je chercher mon propre stage?***

- Adressez-vous à la coordonnatrice des stages avant d'entreprendre des recherches auprès du gouvernement fédéral, car elle est responsable de ce volet. Vous devez donc recourir à ses services pour contacter le gouvernement fédéral, y compris les sociétés d'État. Ceux qui souhaitent travailler dans une entreprise, une ONG ou une OIG peuvent entreprendre eux-mêmes leurs démarches.

### ***En quoi consiste le travail de stagiaire?***

- Les étudiants choisissent des stages qui leur permettent de développer leurs compétences en recherche et en analyse, par exemple à titre d'*agent d'évaluation environnementale* ou de *stagiaire en vérification et évaluation*. Avant d'être affiché, tout stage offert dans le cadre du programme est évalué afin de s'assurer que son contenu et son niveau favoriseront l'apprentissage et le développement des compétences. Ensuite, une entente détaillant les conditions du stage et les objectifs à accomplir est établie entre l'Université, l'employeur et l'étudiant.

### ***Suis-je assuré de trouver un stage?***

- Bien que notre taux de placement soit de coutume élevé, nous ne pouvons rien garantir. En effet, le marché fluctue en fonction de la conjoncture économique. De plus, chaque trimestre, le nombre de stages et de candidatures est un facteur déterminant.

### ***Suis-je en concurrence avec d'autres étudiants?***

- Pour certains postes, vous serez en concurrence avec des étudiants de votre programme ou de d'autres universités. Les étudiants de l'Université Concordia ont cependant l'avantage d'effectuer leur stage à la fin du programme de MEnv, ce qui accroît leurs chances de conserver leur poste à la fin du stage.

### ***Comment mesurer la réussite d'un stage?***

- Obtention du diplôme – réussite du rapport de stage et de la présentation orale.
- Propositions de renouvellement de stage ou offres passerelles (obtention d'un poste à temps plein).

### ***Durant le stage, quelles sont les exigences universitaires?***

Pour se faire créditer le cours ENVS 696, les étudiants doivent terminer leur stage de quatre mois et rédiger un mémoire.

La note finale prendra en compte les éléments suivants :

1. Réussite du stage de quatre mois
2. Approbation du mémoire (document écrit)
3. Soutenance du rapport de stage (présentation orale)



Veuillez prendre rendez-vous pour rencontrer la coordonnatrice de stages.

Maude Lecourt • H1255.14 • 514 848-2424, poste 2048

[m.lecourt@concordia.ca](mailto:m.lecourt@concordia.ca)

Du mardi au vendredi